

## BP JEPS mention ATTELAGE

### Modalités de réalisation

#### Exigences préalables dans la mention attelage

#### 1 – EC d'effectuer le travail d'un attelage à un cheval sur le plat incluant la reprise imposée

**Déroulement :** Le candidat travaille un attelage à un, sur une carrière de 80m x 40m. Le travail doit comporter des incurvations et des variations d'allures au pas et au trot, et intégrer la reprise imposée définie ci-dessous. Les allures doivent être présentées selon les critères des compétitions d'attelage.

Le candidat devra présenter un attelage avec un équidé de 1m40 minimum, attelé à une voiture à 2 ou 4 roues. Le harnais est libre, mais muni de reculements. Le candidat devra utiliser la méthode de menage décrite dans le manuel fédéral d'attelage.

#### Reprise imposée :

Entre B et R	Arrêt. Immobilité. Salut.
	Rompre au pas
Entre R et M	Trot de travail
V	Cercle de 40m de diamètre
FS	Obtenir un développement de la foulée
Entre S et H	Trot de travail
B	½ cercle de 40m de diamètre
EM	Changement de main
Entre M et C	Passer au pas moyen
C	Arrêt de 5 à 10 secondes
	Rompre au pas
SP	Développement de la foulée au pas
Entre P et F	Pas moyen
F	Trot de travail
AC	Serpentine de 3 boucles
MK	Sur la diagonale, vers X, obtenir une transition au pas
	Après quelques foulées de pas, départ au trot de travail
A	Doubler
X	Arrêt progressif. Immobilité. Salut.

Le candidat poursuit le travail jusqu'à la fin du temps imparti. Il peut reprendre tout mouvement mal réalisé dans la partie imposée.

**Durée :** 12 minutes (travail et reprise)

#### Critères d'évaluation

Impulsion, locomotion		
Harmonie générale		
Correction des mouvements et de l'attitude		
Correction de la méthode de menage		
Dextérité dans le maniement des guides, fouet en main		
Correction des mouvements de main (le regard peut intervenir)		
Cohérence et efficacité du travail		
Avis du Jury	<input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>	<input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b>

## 2 – EC de réaliser le parcours de maniabilité chronométré

**Déroulement :** L'épreuve se déroule avec un attelage à un équidé de 1m40 minimum, attelé à une voiture à 2 ou 4 roues d'une largeur de 138 cm. Le harnais est libre, mais muni de reculements. Le meneur est en tenue de travail correcte.

L'épreuve consiste en la réalisation d'un parcours de maniabilité dans le temps imparti calculé sur la base de 220 m/minute. Chaque faute aux obstacles entraîne une pénalité de 5 secondes qui s'ajoute au temps de réalisation initial. Le non respect de ce temps entraîne l'élimination du candidat.

Le plan du parcours de maniabilité est établi conformément au descriptif ci-dessous, est affiché et reconnu avant le début de l'évaluation.

**Définition du parcours :** Carrière de 70m x 35 m minimum à 80m x 40m. Parcours de style jeune chevaux 1<sup>er</sup> année, comportant de 16 à 20 obstacles avec : un zig-zag de 4 portes, les quilles intérieures étant alignées par les balles, et espacées suivant la qualité du terrain de 11 à 13 mètres. 2 fois ¼ de volte de 8m de rayon ; 2 fois ½ volte de 18m de diamètre, 1 L dont les cotés inférieurs feront 8m minimum et 3 m de large.

**Durée :** 10 minutes maximum

### Critères d'évaluation

Train		
Correction du tracé et précision		
Correction du franchissement des portes et des obstacles		
Attitude et aisance du meneur		
Correction dans l'emploi des aides		
<b>Temps accordé : temps de base (calculé à 220m/mn) + 7 secondes</b>		
<b>Temps chrono réalisé :</b>		
<b>Pénalité :</b>		<i>5 secondes par balle renversée au-delà du temps accordé = non acquis</i>
<b>Avis du jury</b>	<input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>	<input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b>

## 3 – EC d'effectuer le travail d'un cheval non attelé aux longues guides

**Déroulement :** Le candidat travaille un cheval tiré au sort aux longues guides sur un terrain clos de 15 à 20 m de large et de 40 m de long maximum, dans une des situations définies ci-dessous :

Le candidat devra présenter un cheval muni d'un surfaix de travail comportant des anneaux latéraux pour le passage des guides à mi-hauteur du ventre, et/ou des anneaux de sellette. Il sera harnaché d'un bridon sans œillère, embouché d'un filet. Protections sur les membres. Le cheval peut être enrêné latéralement si les rênes fixes permettent le pli de l'encolure.

**Définition de la situation de travail :** Le cheval est préalablement détendu par le candidat. Le travail du cheval aux longues guides doit comporter des évolutions au pas et au trot : en ligne droite, sur le cercle avec pli intérieur, sur le cercle avec pli extérieur, des transitions d'allures et des changements de direction.

**Durée :** 10 minutes maximum (travail)

### Critères d'évaluation

Réglage des harnachements et de l'enrênement		
Comportement du cheval au cours du travail		
Correction des exercices aux longues guides		
Comportement et place du meneur à pied		
Respect de la sécurité		
Correction dans l'accord des aides		
Cohérence et efficacité du travail		
<b>Avis du jury</b>	<input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>	<input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b>